

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 13
Votants : 18

L'an deux mil dix-neuf, le 23 septembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2019
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 25/09/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier, M. BOURDOLLE Philippe, Mme GOUILLLOU Agnès, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte (Pouvoir à Mme PERRIER Sylvie), Mme MAURIN Marie-Hélène (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), Mme PELMOINE Agnès (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT François (Pouvoir à M. NOUHAUD Jean-Louis).

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

2. PROJET D'EXTENSION D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA PLAINE

Monsieur Le Maire a été sollicité par un administré pour l'extension de l'éclairage public en extrémité de la route de Toulouse.

Il a été inscrit au budget prévisionnel 2019 une somme de 3500 €.

Un devis a été effectué par le SEHV sur ce projet, le montant s'élèverait à 6 111,67 € avec une subvention à posteriori de 2 291,88 €. Le coût pour la collectivité s'élèverait donc à 3 819,79 €.

Le Conseil Municipal est par conséquent sollicité pour émettre un avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de :

- **donner au Maire l'autorisation de signer le devis à hauteur de 6 111,67 € ;**
- **donner au Maire toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

VOTE 18	POUR 14	CONTRE 0	ABSTENTION 4
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire

Jean-Louis NOUHAUD

